

DIRECTION GÉNÉRALE

Christian DUBLÉ

Directeur des Centres Hospitaliers de
VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU
Président du Comité Stratégique
du GHT VALRHÔNESANTÉ

Jean-François HÉLIE

Secrétaire Général
Directeur de la communication,
de la recherche, de la qualité et des usagers
Secrétaire Général du GHT
VALRHÔNESANTÉ

Sylvie NANO

Chargée des Affaires Juridiques
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : s.nano@ch-vienne.fr

Magdelène HUSTACHE

Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Vanessa MORISOT

Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2022 – 050

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE
AUTORISATION DE TRANSPORT DE CORPS**

Le Directeur,

- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 19 avril 2021, nommant M. Christian DUBLÉ directeur des centres hospitaliers de Vienne, Beaurepaire et Condrieu et de l'EHPAD de Beaurepaire ;
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D.6143-33 à D.6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

Décide :

Article 1^{er} : Objet et dispositions spécifiques relatives au domaine de la délégation

Délégation de signature est donnée à M. Patrick CASTALDI, agent de sécurité, pour les autorisations de transport de corps sans mise en bière dans le cadre de son astreinte au service funéraire.

Article 2 : Effet et publicité

La présente délégation prend effet à compter du 7 novembre 2022.

La présente délégation est publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier de Vienne et au registre des actes administratifs de la Préfecture de l'Isère.

Fait à Vienne, le 7 novembre 2022

Christian DUBLÉ

Directeur

